

Intitulé de l'UE	Questions approfondies de psychologie des apprentissages scolaires
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en enseignement section 2 - BA2

Responsable(s)	Heures	Période
Stéphanie MALAISE	30	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Psychologie du développement atypique	10h	WAUTHIA Erika
Psychologie du développement spécifique	20h	Stéphanie MALAISE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Psychologie du développement atypique : 10h de théorie
Psychologie du développement spécifique : 20h de théorie

Langue d'enseignement
Psychologie du développement atypique : Français
Psychologie du développement spécifique : Français

Connaissances et compétences préalables
/

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive <ul style="list-style-type: none"> ◦ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ; ◦ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ; ◦ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ; ◦ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ; ◦ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à

- développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- les compétences du praticien réflexif
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.
- 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

Acquis d'apprentissage spécifiques

PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT ATYPIQUE

Acquis d'apprentissage en termes de connaissances

- D'expliquer, d'expliciter et/ou de reconnaître les caractéristiques physiques, cognitives, sociales, émotionnelles... des différents troubles des apprentissages abordés et ce, aux différents âges de la vie.

Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes

- D'identifier et éventuellement de proposer des situations d'apprentissage adaptées aux caractéristiques des élèves

présentant un ou plusieurs des troubles abordés au cours de l'AA, en prenant en considération leur âge et leur niveau de développement ;

- De justifier la pertinence d'un aménagement raisonnable donné, par rapport aux caractéristiques physiques, cognitives, émotionnelles, sociales ... du trouble auquel l'aménagement se rapporte.

Acquis d'apprentissage en termes de compétences

- De faire de l'école un lieu où les élèves apprennent et se développent (C1);
- D'agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective (C3)
- De lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques et s'en inspirer pour agir en situation professionnelle (C4)

PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT SPECIFIQUE

Acquis d'apprentissage en termes de connaissances

- Identifier et décrire les différentes approches en psychologie du développement.
- Décrire les différentes étapes du développement physique, cognitif, psychosocial et langagier de l'enfant de 5 à 13 ans.

Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes

- Identifier et proposer des situations d'apprentissage adaptées aux caractéristiques des élèves selon leur âge et leurs niveaux de développement.

Acquis d'apprentissage en termes de compétences

- Faire de l'école un lieu où les élèves apprennent et se développent (C1);
- Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement (C3)
- Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective (C3)
- Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques et s'en inspirer pour agir en situation professionnelle (C4)

Contenu de l'AA Psychologie du développement atypique

Au cours de cette AA, seront abordées les thématiques suivantes :

Les troubles du développement intellectuel ;
Les troubles spécifiques du langage
Les troubles de la lecture et de l'écriture ;
Les troubles du calcul ;
Les troubles de la coordination ;
Les troubles de l'attention et des fonctions exécutives.

Ces thématiques seront abordées dans une perspective développementale afin de permettre aux étudiants inscrits en S1, S2 et S3 d'identifier les éléments auxquels ils devront être attentifs dans leur future pratique, en fonction de l'âge des élèves auxquels ils seront confrontés.

Contenu de l'AA Psychologie du développement spécifique

- Les différentes approches de la psychologie du développement
- Développement de l'enfant de 5 à 13 ans :
 - développement physique et moteur ;
 - développement cognitif ;
 - développement langagier ;
 - développement psychosocial.

Méthodes d'enseignement

Psychologie du développement atypique : cours magistral

Psychologie du développement spécifique : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive

Supports

Psychologie du développement atypique : syllabus, diapositives, transparents, portefeuille de lecture, Livre, Revues, Outils,

Autres.

Psychologie du développement spécifique : copies des présentations, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Psychologie du développement spécifique

- Boyd, D., & Bee, H. (2017). *Les âges de la vie : psychologie du développement humain*. ERPI.
- Clément, C. & Demont, E. (2021). *Les 23 grandes notions de la psychologie du développement*. Dunod.
- Lehalle, H. & Mellier, D. (2021). *Psychologie du développement : Enfance et adolescence*. Dunod.
- Poirel, N. (Dir.) (2020). *Neurosciences cognitives développementales*. De Boeck.
- Stassen Berger, K. (Dir.) (2012). *Psychologie du développement*. De Boeck.
- Tourette, C. & Guidetti, M. (2018). *Introduction à la psychologie du développement : du bébé à l'adolescent*. Dunod.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Psychologie du développement atypique : 40% Psychologie du développement spécifique : 60%
Langue(s) d'évaluation	Psychologie du développement atypique : Français Psychologie du développement spécifique : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Psychologie du développement atypique :

Examen écrit, en présentiel, représentant 100% de la note.

L'évaluation consistera en un examen écrit, dont les modalités précises seront présentées aux étudiants lors de la première séance de cours. Ces modalités seront reprises dans les diapositives disponibles sur Moodle Go Prof et dans le contrat de cours, consultable sur Moodle Go Prof également.

NB : Les deux activités d'apprentissage doivent être réussies pour valider l'UE. En effet, la note à l'UE est absorbante : en cas d'échec à l'une des deux AA, la note la plus basse est attribuée à l'UE, même si la moyenne de l'UE est égale ou supérieur à 10/20 et ce, indépendamment du calcul de moyenne, pondérée ou non.

Méthode d'évaluation de l'AA Psychologie du développement spécifique :

Examen écrit : 100 %

NB : Les deux activités d'apprentissage doivent être réussies pour valider l'UE. En effet, la note à l'UE est absorbante : en cas d'échec à l'une des deux AA, la note la plus basse est attribuée à l'UE, même si la moyenne de l'UE est égale ou supérieur à 10/20 et ce, indépendamment du calcul de moyenne, pondérée ou non.

Année académique : **2024 - 2025**